Le Lhotti

Journal d'information municipal de Verchaix

Edito

Sommaire

des commissions
Les rythmes scolairesp 2
Ça bouge à l'école p 2
Le logementp 3
Mini-golf p 3
Agenda p 4
Numéros utiles

Dépôt légal à parution Rédaction: Mairie Verchaix Impression: Yellow sur Marine Crédits photos: Mairie de Verchaix, Olivier LESTIEN

Chers Lhottis.

Tout d'abord, je voudrais au nom de l'ensemble du conseil municipal, vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors de l'élection du 23 mars 2014.

L'équipe municipale, organisée en différentes commissions, s'est immédiatement mise au travail pour mettre en œuvre notre programme.

De plus, durant ce printemps, les délégués de notre commune ont été désignés pour représenter Verchaix dans le cadre de la Communauté de Communes et des divers syndicats intercommunaux.

Par ailleurs, à l'heure où les dotations de l'État s'amenuisent, nous avons décidé de ne pas augmenter la pression fiscale communale et nous avons œuvré, dans ce sens, pour limiter l'augmentation de la fiscalité intercommunale.

promis, nous vous informerons périodiquement Comme actions et des diverses nouvelles concernant la vie communale par le biais de ce nouveau bulletin "Le Lhotti". En outre, vous pouvez aussi retrouver certaines actualités au fil de la presse locale.

Enfin, pensez à consulter le site internet communal : www.verchaix.fr où vous retrouverez tous les renseignements dont vous avez besoin.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier numéro et un excellent été dans notre beau village.



Joël VAUDEY

Les commissions

Vous trouverez ci-dessous la liste des différentes commissions ainsi que le nom de leurs vice-Présidents :

Commission	vice-Président(e)		
Finances	Joël VAUDEY		
Logement Bâtiment - Voirie Travaux	Pascal RUM		
Affaires sociales et scolaires	Hélène PERREARD		
Urbanisme	Daniel MORIO		
Agriculture Montagne Foret	Stéphane MULATIER		
Personnel	Daniel MORIO		
Environnement et équipement touristique	Jean-Paul ZOBEL		
Jeunesse Sport Culture Association	Nadia NASSIVERA		
Communication	Maëlle COLLINET		
Appel d'offres	Pascal RUM		

Nous vous rappelons que vous pouvez rencontrer les élus pendant leurs permanences en mairie selon le planning ci-dessous :

- M. Joël VAUDEY, Maire >> lundi et jeudi de 10h à 12h
- M. Pascal RUM, 1er Adjoint chargé de la voirie et des bâtiments
- >> vendredi de 14h à 16h
- M. Daniel MORIO, 2ème Adjoint chargé de l'urbanisme
- >> mercredi de 10h à 12h
- M. Hélène PERREARD, 3ème Adjointe chargée des affaires scolaires et sociales
- >> mardi de 14h à 16h les semaines paires

Les nouveaux rythmes scolaires

À la rentrée 2014, conformément au décret du 24 janvier 2013, tous les élèves bénéficieront des nouveaux horaires à l'école, pour un temps scolaire hebdomadaire de 24h.

Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école :

- favoriser les apprentissages fondamentaux le matin (le moment où ils sont le plus attentif),
- bénéficier de cinq matinées au lieu de quatre, pour des temps d'apprentissage plus réguliers.

À Verchaix, après une longue phase de réflexion et de concertation, la commission des affaires scolaires en collaboration avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves délégués ont trouvé des solutions viables tant au niveau des plages horaires que du personnel et des locaux.

À l'heure actuelle, l'emploi du temps ci-contre a reçu un avis favorable du Directeur académique des services de l'Éducation Nationale.

Auparavant, bonnes vacances!

Ainsi dès la rentrée, les enfants auront école :

- le lundi et jeudi de 8h05 à 11h05 et de 13h05 à 16h05,
- le mardi et vendredi de 8h05 à 11h05 et de 13h05 à 14h30 puis diverses activités culturelles, éducatives et/ou sportives leur seront proposées (non obligatoires) de 14h35 à 16h05, le mercredi 8h05 à 11h05.

La garderie périscolaire fonctionnera tous les jours de 6h30 à 7h55 et de 16h05 à 18h30. Pour le mercredi, elle sera ouverte de 11h05 à 12h15.

De plus, un thème "fil rouge" sera choisi, chaque trimestre, pour les activités pédagogiques, les enfants débuteront l'année avec goût autour de la cuisine.

Chaque municipalité supporte seule l'entière responsabilité de cette réforme ministérielle et s'engage donc financièrement

Cependant, la commune de Verchaix a œuvré pour que ces ateliers restent totalement gratuits.

8h0	5	11h05 1:	3h05 14	h35 1	6h05
lundi	enseignement	pause méridienne	enseignement		sortie d'école ou aide aux devoirs
mardi	enseignement	pause méridienne	enseignement	activités pédagogique	ou garderie périscolaire s (jusqu'à 18h30)
mercredi	enseignement possibilité de garderie périscolaire (jusqu'à 12h15)				
jeudi	enseignement	pause méridienne	enseignement		sortie d'école ou aide aux devoirs
vendredi	enseignement	pause méridienne	enseignement	activités pédagogique	ou garderie périscolaire s (jusqu'à 18h30)

Ça bouge à l'école





Il s'en passe des choses dans cette petite école du Cadelet. Tout d'abord, le 17 avril, les élèves des cycles 2 et 3 ont eu la visite de l'auteur et illustrateur pour enfants David GAUTIER.

C'est un auteur savoyard qui écrit des livres racontant les trésors et légendes des 2 Savoie. Les enfants avaient eu auparavant la possibilité d'acheter ses livres afin de voir son travail. À la fin de sa visite, tous les élèves ont appris avec l'auteur comment dessiner, pas à pas, le fameux ramoneur, héros de son histoire "Le petit ramoneur".

Le 16 mai, une vente de fleurs a été organisée. Non seulement des fleurs mais également des courgettes, des tomates, des aubergines, des herbes aromatiques... Un bon moyen de fleurir vos jardins et de remplir vos potagers tout en apportant une contribution aux actions de l'école.

Et pour finir l'année en beauté, une grande kermesse a eu lieu le 13 juin avec au programme un spectacle de chant et de danse et des jeux qui ont ravis les enfants. La traditionnelle remise des dictionnaires s'est faite par les membres de la commission affaires sociales et scolaires. Cette année, 3 élèves de CM2 nous quittent pour faire le grand saut de l'arrivée en 6ème. Nous leur souhaitons un avenir radieux! Tout le mondes 'est retrouvé autour d'un barbecue organisé par l'école pour un moment convivial entre parents, enfants et personnel enseignant.

Le logement



La problématique du logement est toujours au cœur de nos priorités comme nous vous l'avions énoncé dans notre programme. Le printemps prochain verra le démarrage de la construction des logements aidés au Bouchet. Cette réalisation se composera de cinq T2, quatre T3 et deux T4 sur deux bâtiments. Ces logements seront gérés par SA Mont-Blanc.

Auparavant, le transformateur EDF présent sur le site devra être déplacé en bordure de route et un bail emphytéotique (bail administratif de longue durée) sera signé entre la commune et le bailleur.

Par ailleurs, concernant le bâtiment de La Pastorale et son terrain adjacent, une étude est actuellement en cours pour nous permettre de déterminer le meilleur compromis entre la réhabilitation de l'existant et la construction d'un nouveau bâtiment.

Nous nous sommes rendus sur le site avec divers experts et attendons leurs conclusions.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite donnée à ce dossier.



Le mini-golf

Très apprécié des habitants locaux et des familles en villégiature depuis sa création en 1994, le mini-golf fait peau neuve avec de nouveaux modules.

Après plus de vingt ans de bons et loyaux services, les modules, en béton, abîmés et fissurés rendaient la pratique de ce sport d'adresse bien difficile! Ils ont donc été remplacés depuis peu par de nouvelles aires de jeux aux formes et surfaces idéales pour des parties de jeu endiablées! Notre mini-golf 18 trous possède un accès facile et ombragé qui permet de prolonger la partie sur l'aire de pique-nique attenante ou de poursuivre votre moment de détente par une partie de pétanque. Par ailleurs, il permet à quatre étudiants de notre vallée de travailler durant la saison estivale à proximité de chez eux.

Le mini-golf sera ouvert tous les jours en juillet et août de 11h30 à 20h30.

Nous réfléchissons, en collaboration avec l'office du Tourisme, à de futures plages d'ouverture lors des vacances de Toussaint et de Pâques ainsi que durant certains week-ends. À vous de jouer!

Tarif individuel: 2,50 euros - tarif groupe: 2,00 euros



Le concours des maisons fleuries

Ce concours ouvert à tous est avant tout destiné à favoriser le fleurissement de la commune et offrir un cadre de vie plus agréable. Chacun peut laisser libre cours à son imagination et à sa créativité en jouant avec les couleurs et les formes, en associant les espèces...

Comme les années précédentes, le concours distingue trois catégories :

- maisons ou appartements avec balcons.
- maisons avec jardin individuel,
- commerces et restaurants,



La visite du jury se déroulera dans le courant de l'été et les gagnants seront récompensés lors d'une remise des prix qui se tiendra le vendredi 19 septembre dans un esprit convivial autour du verre de l'amitié.

Agenda de l'été

Balade Patrimoine

Charrière Verchaix-bas

- À la découverte du Sentier d'interprétation de la Lornaz
- > Du 10 juillet au 14 août 2014, tous les jeudis de 10h à 12h
- > Au chapeau
- > Nombre de places limité

🔆 Gym Plein Air

Lac Bleu Morillon

- > Découverte de la gymnastique plein air
- > Du 9 juillet au 20 août 2014, tous les mercredis de 9h à 10h
- > Adulte:5€

🎋 Initiation au Yoga

Lac Bleu Morillon

- > Eveil «Corps Esprit»
- > Du 22 juillet au 19 août 2014, tous les mardis de 8h30 à 9h30
- > Adulte:5€

Rencontre de pétanque

À coté du mini- golf Verchaix - bas

- > Détente et bonne ambiance garanties
- > Du 28 juillet au 4 août et du 18 au 25 août 2014, tous les lundis à 14h
- > Gratuit
- > Annulée en cas de pluie

Vide grenier

Salle polyvalente Verchaix - bas

- > Venez chiner la bonne affaire !!!
- > Vendredi 15 août 2014 de 8h30 à 18h
- > Accès libre

Spectacle enfants: Kinou le Clown

Salle Polyvalente Verchaix - bas

- > Mercredi 6 août 2014 à 18h
- > Gratuit

Date des prochains conseils municipaux : >>> Jeudi 28 Août 2014 à 20h >>> Jeudi 25 Septembre 2014 à 20h



Mairie de Verchaix Tél : 04 50 90 11 24 Fax : 04 50 90 73 99

Mail: accueil@mairie-verchaix.fr

Horaires d'ouverture :

- > lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- > mardi de 14h à 16h
- > mercredi de 9h à 12h

:: Mini Golf

> Du 5 juillet au 31 août 2014 : ouvert tous les jours de 11h30 à 20h30

> Adulte : 2,50 € Enfant : 2,50 €

Rencontre de pétanque & Barbecue Party

À coté du mini- golf Verchaix - bas

- > Rencontre de Pétanque. N'oubliez surtout pas vos Merguez, on s'occupe du Barbecue!
- > Lundi 21 juillet 2014 à 10h Lundi 11 août 2014 à 10h
- > 2 €
- > Annulée en cas de pluie

:: Jeux sportifs

Salle Polyvalente Verchaix - bas

- > Tennis de table, badminton
- > Du 17 juillet au 21 août 2014, tous les jeudis de 14h30 à 16h30
- > Gratuit

Atelier clownerie

Salle Polyvalente Verchaix - bas

- > Stage clownerie, avec Kinou le Clown!
- > Les 5 et 6 août 2014 de 15h à 17h
- > 10 € pour les deux jours

:: Bourse aux skis

Salle polyvalente Verchaix – bas

Samedi 27 septembre de 10h30 à 19h Dimanche 28 septembre de 9h à 18h

Montée pédestre de Lairon, Sans Chrono, c'est Rando!

Devant la Mairie Verchaix- Haut

- > À l'arrivée un repas vous attend!
- > Dimanche 31 août 2014 à 8h30
 - > Montée + Repas adulte : 12 € - enfant : 10 €

> Repas seul :

adulte : 10 € - enfant : 8 €

Concert église :

Église de Verchaix Verchaix – Haut

- > Répertoire de chansons traditionnelles
- > Mercredi 13 août 2014 à 20h30
- > Accès libre

Concert Europa Musa Académie d'Opéra d'été

- Vers la Mairie
- > Mercredi 30 juillet 2014 de 18h à 19h
- > Gratuit
- Col de Joux Plane
- > Lundi 28 juillet 2014 de 18h à 19h
- > Participation libre

:: Goûter en Alpage

Alpage Col de Joux Plane

- > Du 8 juillet au 29 août 2014, tous les mardis et vendredis à 15h30
- > Adulte : 10 € Enfant : 5 €

🍀 Terrains de tennis

Verchaix

- > Réservation de terrain à l'Office de Verchaix ou de Morillon
- > Du 1^{er} avril au 30 novembre, ouvert tous les jours
- > Adulte: 10 € (l'heure)

- > Petit marché traditionnel
- > Toute l'année, le vendredi de 7h à 13h